

FÊTE DE LA MUSIQUE À YVERDON-LES-BAINS

MERCREDI 21 JUIN 2023

19^E CONCOURS DE CRÉATION



POUR PARTICIPER VOTRE DOSSIER DOIT COMPORTER :

- La fiche de candidature dûment complétée via le formulaire en ligne
- Un descriptif détaillé du projet, accompagné d'une biographie et de vos motivations, chargé au format pdf via le formulaire en ligne
- Un budget détaillé du projet, comprenant les différentes charges inhérentes au projet (artistique, technique, etc.)
- Un lien informant le jury de vos réalisations précédentes

CAHIER DES CHARGES DU PROJET :

- Le projet se déroulera selon le dossier de base fourni et sélectionné par le jury. Le jury 2023 se réunira mi-février 2023. Le retour des délibérations vous sera transmis fin février, début mars
- Le projet doit être inédit, original et met en valeur / anime un lieu fort de la ville d'Yverdon-les-Bains
- Le projet doit être mobile ou adaptable en cas de pluie
- Dès mars 2023, un suivi entre le coordinateur de LaFMY et le responsable du projet sera planifié selon échéancier. Ce lien inclut la coordination logistique et technique au travers d'un rendez-vous à prévoir à Yverdon-les-Bains
- Des photos – vidéos – animations du projet devront être fournies pour la promotion de celui-ci sur les réseaux de LaFMY
- Les comptes du projet seront communiqués à LaFMY lors du bilan de la création

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Le concours est ouvert aux artistes confirmé·e·s et considéré·e·s comme professionnel·le·s (statut d'indépendant·e, compagnie ou association). Vous devrez pouvoir transmettre une facture au terme du projet.
- La somme mise à disposition pour le(s) projet(s) peut atteindre la somme de CHF 9000.-, dépendant de nos soutiens.
- LaFMY peut soutenir un ou plusieurs projets par édition, en fonction de la demande et en corrélation avec nos soutiens financiers.
- Vous pouvez prendre contact avec notre coordinateur par email à l'adresse info@lafmy.ch avec en objet : CONCOURS DE CRÉATION 2023
- ~~● Formulaire disponible sur www.lafmy.ch jusqu'au **31 janvier 2023**~~
- ~~● Les candidatures reçues après le 31 janvier 2023 ne seront pas prises en compte~~
- **Le délai de dépôt des dossier est prolongé jusqu'au 12 février 2023.**